



Rapport annuel 2008-2009



à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans
243 974 \$	181 336 \$	55 604
32 088	19 007	2 289
276 062	209 999	57 893
2 874	3 789	2 482
18 600	22 814	5 450
7 524	599	42
28 998	27 202	7 974
3 209	860	335
36 547	15	-
39 756	875	335
3 256	2 256	875
39 456	16 523	842
387 528 \$	256 855 \$	67 919



Ordre des CGA
du Québec



Sommaire

Notre mission

Garantir le professionnalisme des CGA
et promouvoir leur rayonnement

Notre vision

Être le leader de la profession comptable

Nos valeurs

Intégrité, transparence, respect et équité

Our mission

Guarantee the professionalism of CGAs
and promote their influence and visibility

Our vision

Be the leader of the accounting profession

Our values

Integrity, transparency, respect and fairness

4	Rapport de la présidente
6	Report from the Chair
8	Survol de l'exercice 2008-2009
11	Overview of year 2008-2009
14	Conseil d'administration
16	Comité exécutif
17	Comité de la formation
18	Délivrance de permis
19	Assurance-responsabilité professionnelle
19	Fonds d'indemnisation
20	Comité d'inspection professionnelle
21	Formation continue obligatoire
23	Syndic
24	Conciliation et arbitrage des comptes
24	Comité de révision
24	Comité d'appel des étudiants sur la délivrance des permis
25	Conseil de discipline
25	Exercice illégal et usurpation de titre
26	Autres comités assurant la protection du public
29	L'Ordre en action
31	Personnel de l'Ordre
32	Renseignements généraux

États financiers

38	Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers
39	Rapport des experts-comptables
40	Résultats
41	Évolution des actifs nets
42	Bilan
43	Flux de trésorerie
45	Notes complémentaires
50	Renseignements complémentaires Fonds d'administration



Monsieur Yvon Vallières

Président

Assemblée nationale du Québec

Hôtel du Parlement

Québec (Québec)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le 63^e rapport annuel de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2009.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La ministre de la Justice

Kathleen Weil

Québec, juin 2009

Madame Kathleen Weil

Ministre de la Justice

Hôtel du Parlement

Québec (Québec)

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le 63^e rapport annuel de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2009.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente du Conseil

Danielle Hébert, FCGA

Montréal, juin 2009

Monsieur Jean Paul Dutrisac

Président

Office des professions du Québec

800, place D'Youville, 10^e étage

Québec (Québec)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le 63^e rapport annuel de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2009.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente du Conseil

Danielle Hébert, FCGA

Montréal, juin 2009



Danielle Hébert, FCGA

Rapport de la présidente

Une année centenaire distinctive à tous points de vue!

Chères consœurs CGA,
Chers confrères CGA,

Cette année, nous avons clôturé notre 100^e anniversaire de belle façon au Forum de la Performance, dans le cadre d'un cocktail animé au cours duquel a été présentée une projection des plus dynamiques sur l'histoire de notre ordre comptable. Les 100 ans d'histoire de notre organisation sont le résultat de la vision et de la ténacité de plusieurs générations d'experts-comptables CGA.

Comptabilité publique

D'entrée de jeu, l'exercice 2008-2009 nous a permis de faire évoluer considérablement le dossier de la comptabilité publique. D'abord, le 13 août 2008, nous avons été le premier ordre comptable à procéder à la prépublication de nos projets de règlements dans la Gazette officielle du Québec. Les personnes intéressées avaient jusqu'au 26 septembre 2008 pour formuler leurs commentaires auprès de l'Office des professions du Québec (OPQ). Nous avons ensuite eu de nombreuses discussions avec l'OPQ, afin de répondre aux commentaires et aux questions relatives à ces projets de règlements, le processus légal normal avant l'adoption définitive de nos règlements à la suite de l'entrée en vigueur de la Loi modifiant le Code des professions et la Loi sur les comptables agréés concernant la comptabilité publique.

Au 31 mars 2009, nous attendions l'adoption de nos règlements afin d'émettre nos premiers permis de comptabilité publique. Les discussions avancent bien avec l'OPQ, et nous sommes confiants que les règlements seront adoptés au cours des prochaines semaines. Nous pouvons être extrêmement fiers de ce dossier. Cette longue bataille, qui a mené à l'adoption du projet de loi 46, constitue le fruit d'un travail acharné étalé sur plusieurs années. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour souligner l'apport de tous nos collègues CGA et FCGA qui ont contribué à faire avancer ce dossier.

Développements sur le plan international

Dans le cadre des démarches entreprises par les gouvernements de la France et du Québec en vue

d'une entente sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, nous avons accueilli une délégation d'experts-comptables de la région de Paris Île-de-France au cours du mois de mai 2008. En juillet 2008, des représentants de l'Ordre se sont ensuite rendus en France pour rencontrer leurs homologues du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables de France (CSOEC), de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes français (CNCC), de même que les autorités ministérielles françaises responsables de ce dossier, pour établir les bases de cette nouvelle coopération.

« Nous avons été le premier ordre comptable au Québec à soutenir le gouvernement dans cette démarche essentielle qui vise à contrecarrer la pénurie de main-d'œuvre qui s'annonce au Québec. »

Rappelons que le 17 octobre 2008, le premier ministre du Québec, Jean Charest, a signé avec le président de la République française, Nicolas Sarkozy, une entente historique qui établit une procédure commune de reconnaissance des qualifications professionnelles. Celle-ci vient faciliter et accélérer l'acquisition d'un permis pour l'exercice d'une profession ou d'un métier réglementé sur l'un et l'autre territoire.

Le même jour, l'Ordre signalait avec ses homologues du Conseil supérieur de l'Ordre des experts comptables de France et de la CCNC un « engagement sur la reconnaissance des qualifications professionnelles ». En vertu de cet engagement, l'Ordre a promis de se conformer à l'entente France-Québec avant le 28 avril 2009, ce qu'il a fait. Nous pouvons être fiers du leadership dont l'Ordre des CGA du Québec a fait preuve dans ce dossier. En effet, dès que le premier ministre du Québec a manifesté ses intentions d'en arriver à une telle entente, nous avons été parmi les premiers ordres professionnels – et le premier ordre comptable au Québec – à soutenir le gouvernement dans cette démarche essentielle qui vise à contrecarrer la pénurie de main-d'œuvre qui s'annonce au Québec.

Le 11 mars 2009, le gouvernement du Québec a déposé le projet de loi 3 permettant la mise en œuvre de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles ainsi que d'autres ententes du même type.

Enfin, l'Ordre a entériné le projet d'entente avec CGA-Canada et le CPA Irlande (Certified Public Accountants Ireland) sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. Ce projet d'entente vise à faciliter la mobilité de nos membres, afin qu'ils puissent exercer en Irlande et au Canada.

L'Ordre en pleine croissance!

Un nombre important de nouveaux membres CGA

Cette année, 285 nouveaux membres CGA étaient accueillis par l'Ordre lors de la Remise des permis, qui s'est tenue en octobre 2008, au Palais des congrès de Montréal. Parmi ces nouveaux collègues, 62 % sont des femmes, une tendance qui se maintient! Autre excellente nouvelle : le nombre de diplômés a augmenté! En effet, nous avons enregistré une augmentation de 21 % de nouveaux CGA comparativement à 2007.

Rappelons que la répartition des nouveaux membres CGA au sein des principaux secteurs d'activité sont de l'ordre de : près de 39 % dans le secteur privé, 19 % dans les secteurs public et parapublic et 38 % dans les cabinets d'experts-comptables.

Présence accrue sur les campus universitaires

Afin de maintenir cette croissance, nous avons poursuivi nos efforts dans les universités et les salons carrières, afin d'informer les étudiants et ceux et celles qui comptent se diriger en comptabilité. Cette méthode éprouvée contribue à leur faire valoir clairement la distinction du titre CGA.

Quant à notre traditionnel Méga cocktail CGA, l'édition 2009 a été un réel succès : plus de 500 étudiants se sont déplacés et 25 entreprises étaient présentes pour recruter de futurs stagiaires.

Enfin, l'Ordre organisait, au printemps 2009, une tournée universitaire de la présidente, afin de consolider nos liens avec les doyens, les directeurs de programmes ainsi que les personnes-ressources dans les universités. Ces rencontres se sont avérées très utiles pour informer adéquatement tous les intervenants sur l'impact des droits de comptabilité publique dont bénéficieront prochainement les CGA.

De belles réalisations dans les sections

Plusieurs changements ont été apportés au cours de l'exercice, dans le but d'améliorer le fonctionnement de nos sections à travers le Québec. Le rôle des sections est crucial pour diffuser les transformations de l'Ordre dans la communauté d'affaires comme auprès des étudiants. Un groupe de travail a été mis sur pied, afin de revisiter le fonctionnement des sections, de le bonifier et de l'améliorer. Enfin, une nouvelle personne-ressource de l'Ordre a été mandatée pour répondre en tout temps aux différentes demandes des sections et assurer la promotion des multiples activités organisées dans toutes les régions du Québec.

Une offensive efficace et fructueuse en direction des chambres de commerce du Québec

Grâce aux membres CGA bénévoles des sections, un plan d'action a été institué pour négocier des partenariats avec plusieurs chambres de commerce du Québec. Différents types de partenariats ont été signés : partenariats annuels accompagnés de plans de visibilité pour promouvoir le titre CGA, accords afin que les chambres de commerce invitent des membres CGA comme conférenciers lors de leurs activités, déjeuners-causeries et autres. Ces ententes ont permis aux membres CGA d'accroître leur visibilité dans la province et de se situer favorablement en tant que partenaires stratégiques auprès des gens d'affaires. Le personnel de l'Ordre a offert son soutien étroit et constant aux membres bénévoles des sections tout au long de l'exercice. Je tiens à souligner que le succès de cette initiative revient à tous nos intervenants dans ce dossier.

Nouvelles dispositions apportées par la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives

Au cours de l'exercice, l'Ordre a pris les dispositions nécessaires pour intégrer harmonieusement les nouvelles règles édictées dans le projet de loi n° 75, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives. Entre autres, un groupe de travail a été créé afin de rendre applicables les change-

« Grâce aux membres CGA bénévoles des sections, des ententes ont permis d'accroître la visibilité du titre CGA et de positionner favorablement tous les membres en tant que partenaires stratégiques auprès des gens d'affaires. »

ments découlant de la Loi. Par exemple, en vertu du nouvel article 60 du Code des professions du Québec, l'élection de domicile par les membres d'un ordre professionnel n'est désormais plus optionnelle. Par conséquent, à l'exception des membres retraités, tous les membres doivent utiliser leur lieu de travail comme domicile professionnel; le choix de la résidence n'est plus possible depuis le 31 janvier 2009.

Rayonnement du titre CGA

L'Ordre sollicité pour son expertise

Le rayonnement du titre CGA commence par la crédibilité de l'expertise et des compétences de ses membres auprès des décideurs, des employeurs, des gouvernements et du grand public. Au cours de l'exercice, l'expertise de l'Ordre a été sollicitée à plusieurs reprises.

En avril 2008, l'Ordre a déposé les mémoires suivants auprès du gouvernement : « Loi modifiant la Loi sur l'Autorité des marchés financiers et d'autres dispositions législatives » ainsi que « Consultation pour la réforme de la Loi des compagnies du Québec. » En février 2009, nous avons répondu à l'énoncé prébudgétaire de la ministre des Finances du Québec quant à notre position sur certains axes à privilégier pour les actions que devrait prendre le gouvernement afin de soutenir l'économie et d'atténuer les impacts de la crise économique sur les finances publiques du Québec. Enfin, en mars 2009, nous avons déposé un autre mémoire intitulé « Consultation sur les planifications fiscales agressives » auprès du gouvernement.

Le rayonnement du titre nécessite également de nombreux efforts en termes de communications et de marketing. Au cours du dernier exercice, nous avons poursuivi nos efforts pour accroître notre visibilité auprès du grand public, en effectuant des campagnes de publicité dans les journaux, dans les revues spécialisées ainsi que sur des panneaux extérieurs situés sur les principales artères des grandes régions de Montréal et de Québec. Parallèlement à cette campagne, nous avons collaboré avec CGA-Canada à la création d'une toute nouvelle campagne nationale. Dans le cadre de celle-ci, les experts-comptables CGA de toutes les provinces canadiennes s'annonceront au moyen d'un message uniforme dans plusieurs médias, dont la télévision.

Bienvenue à madame Paulette Legault, CGA

Au cours de l'exercice, se sont succédées respectivement mesdames Danielle Blanchard, CGA, Danielle Hébert, FCGA, et Paulette Legault, CGA, arrivée en mars dernier, au poste de présidente-directrice générale. Je tiens à remercier madame Blanchard pour ses années de service à l'Ordre. Elle a contribué de façon importante à la réalisation de nombreux projets favorables à l'avancement de la profession. J'ai assuré l'intérim avec intérêt. Soutenue par l'équipe de gestion de l'Ordre, j'ai poursuivi l'accomplissement de nombreux dossiers, dont notamment celui de la comptabilité publique. Madame Legault est ensuite entrée en fonction le 16 mars 2009. Nous sommes très heureux de l'accueillir. Au cours de ses 25 années d'expérience, notre nouvelle présidente-directrice générale a acquis une polyvalence et des qualités de gestionnaire qui lui permettront de relever les nombreux défis de notre organisation.

Comme vous pouvez le constater, l'exercice 2008-2009 a donné lieu à de multiples réalisations. Nous avons connu une année particulièrement exigeante, mais combien gratifiante. J'ai abordé les nombreux dossiers avec la passion que j'entretiens à l'égard du titre CGA, passion que m'ont transmise mes prédécesseurs. J'ai aussi bénéficié de nombreux appuis. À cet égard, je tiens à remercier mes collègues du Conseil d'administration, du comité exécutif ainsi que les bénévoles des sections et des divers comités pour leur appui indéfectible au cours de cette année mouvementée. J'aimerais également remercier le personnel de l'Ordre ainsi que les membres qui m'ont épaulée avec enthousiasme dans le cadre de demandes spécifiques. Je suis persuadée qu'ils se reconnaissent. Ils peuvent se considérer comme partie intégrante des succès que nous avons connus cette année.

La présidente du Conseil,

Danielle Hébert FCGA
Danielle Hébert, FCGA



Danielle Hébert, FCGA

Report from the Chair

A one-of-a-kind centennial year!

Dear CGA Colleagues:

In 2009-2009, we capped off our centennial celebrations in fine style during the Performance Forum, which included a reception featuring a dynamic video presentation outlining the history of our organization. Our first 100 years are a testament to the vision and tenacity of several generations of CGAs.

Public accountancy

Over the past year, we made considerable progress in the area of public accountancy. On August 13, 2008, the Ordre des CGA du Québec became the first accounting association to have its draft regulations pre-published in the provincial government's Gazette officielle. Interested parties had until September 26 to submit comments to the Office des professions du Québec (OPQ). Extensive discussions were held with the OPQ in response to various comments and questions arising from our draft regulations. This legal process is standard practice prior to the adoption of our regulations and the coming into force of Quebec's public accounting legislation.

As at March 31, 2009, we were awaiting the adoption of our regulations prior to issuing our first public accountancy permits. Discussions with the OPQ are progressing well and we are confident that the regulations will be adopted in the coming weeks. We can all take great pride in our efforts in this area. The long battle leading to the adoption of Bill 46 was the culmination of very hard work over many years. I would like to take this opportunity to recognize the contributions of all of our CGA and FCGA colleagues in this regard.

International developments

In line with the French and Quebec governments' efforts to reach an agreement on mutual recognition of professional qualifications, we hosted a delegation of accounting professionals from the Paris/Ile de France region in May 2008. With a view to laying the foundations of the new cooperation agree-

ment, the Ordre's representatives travelled to France to meet with their counterparts from the executive committee of the Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables de France (CSOEC), and the Compagnie nationale des commissaires aux comptes français (CNCC) in July 2008.

On March 12, 2009, the Ordre took part in a historic ceremony at which Premier Jean Charest and President Nicolas Sarkozy signed an agreement aimed at facilitating labour mobility between Quebec and France. Under the agreement, a quick and straightforward bilateral mechanism will be implemented to recognize the qualifications of individuals working in regulated professions or trades on both sides of the Atlantic.

"We were the first accounting association in Quebec to take action on this key initiative, which is designed to address a looming provincial labour shortage."

On October 17, 2008, Québec Premier Jean Charest and French President Nicolas Sarkozy signed a historic agreement establishing a common procedure for recognizing professional qualifications. This procedure will facilitate and expedite the acquisition of permits authorizing individuals to practice a regulated profession or trade on both sides of the Atlantic.

On the same day, the Ordre signed a memorandum with the CSEDEC and the CNCC on the recognition of professional qualifications. Under this memorandum, the Ordre pledged to comply with the France-Quebec agreement by April 28, 2009; this pledge was fulfilled. We should be proud of the leadership we have shown on this issue. As soon as Premier Charest announced his intention to reach such an agreement, we were one of the first accounting associations—and the first in Quebec—to support the government's key initiative, which is designed to address a looming provincial labour shortage.

On March 11, 2009, the Quebec government introduced Bill 3 enabling the implementation of the France-Quebec agreement on mutual recognition of professional qualifications and other similar agreements.

The Ordre also ratified a draft agreement between CGA-Canada and Ireland's Certified Public Accountants on the mutual recognition of professional qualifications. This agreement aims to facilitate the mobility of Canadian accounting professionals who wish to practice in Ireland and vice versa.

Growing by leaps and bounds!

Large number of new CGAs

A total of 285 new members were honoured during the CGA graduation ceremony held at Montreal's Palais des Congrès in October 2008. In line with the current trend, approximately 62% of our new colleagues are women! In other excellent news, our ranks are growing ever faster, with 21% more new CGAs compared with 2007.

In terms of employment, almost 39% of our new CGAs are working in the private sector, 19% in the public and parapublic sectors and 38% for accounting firms.

Boosting our presence on university campuses

In support of this growth, we continued our efforts on university campuses and at job fairs to provide information to students and others considering an accounting career. This tried-and-true technique is designed to emphasize the distinction inherent in the CGA designation.

The 2009 edition of the CGA Mega Cocktail was a big hit, attracting more than 500 students and 25 companies seeking to recruit prospective interns.

In spring 2009, the Ordre organized the chair's tour of Quebec universities aimed at forging stronger ties with deans, program directors and other contacts. These meetings have proved very useful

“Through the efforts of volunteer CGAs at the chapter level, some agreements have definitely enabled CGAs to boost their visibility around the province as strategic business partners.”

in keeping various stakeholders informed about the beneficial impact of CGAs' soon-to-be ratified public accountancy rights.

Impressive achievements by the regional chapters

A number of steps were taken over the past year to improve our regional chapters' effectiveness provincewide. The chapters play a key role in complementing the Ordre's efforts not only with the business community, but also with university students. A new task force was created to review, enhance and improve the chapters' operations, as applicable. In addition, a new resource person was appointed to respond to the chapters' requests for assistance and to promote a full slate of activities in all regions.

An effective and productive initiative targeting Quebec's chambers of commerce

Through the efforts of volunteer CGAs at the chapter level, an action plan was drawn up to enter into partnerships with chambers of commerce across Quebec. Various types of agreements have already been signed: annual partnerships involving visibility plans aimed at promoting the CGA brand, agreements under which CGAs will be invited to speak at chamber of commerce activities, lunchtime conferences, etc. These agreements have definitely enabled CGAs to boost their visibility around the province as strategic business partners. The Ordre's staff provided ample guidance and constant support throughout the year to the chapter volunteers. All of our stakeholders have had a hand in the success of these efforts.

New legislative requirements

The Ordre has taken the necessary steps to meet the requirements of Bill 75 (An Act to amend the Professional Code and other legislative provisions), including creating a task force to implement the changes resulting from this legislation. For instance, under Article 60 of Quebec's Professional Code, the election of domicile by members of a professional order is no longer optional. Conse-

quently, effective January 31, 2009, all CGAs in Quebec (with the exception of retirees) must specify their place of work as their professional domicile; the previous choice of residence is no longer allowed. This is just one example of the changes to the Professional Code under the amended Act.

Promoting the CGA brand Leveraging our expertise

Promoting the CGA brand hinges on the credibility of our members' expertise and skills in the eyes of decision makers, employers, governments and members of the public. Over the past year, the Ordre was asked to lend its expertise on several occasions.

In April 2008, we submitted two briefs to the provincial government concerning the Act to amend the Act respecting the Autorité des marchés financiers and other legislative provisions and the consultations on the reform of the Quebec Companies Act. In February 2009, we responded to the Finance Minister's pre-budget statement by outlining our position on the strategic steps the provincial government should take to support the economy and minimize the impact of the economic crisis on Quebec's public finances. In March 2009, we submitted a third brief concerning the government's consultations on aggressive tax planning.

Promoting the CGA brand also requires large-scale communications and marketing efforts. In 2008-2009, we continued to boost our public profile by advertising in newspapers and specialized magazines, as well as on billboards along major traffic arteries in Montreal and Quebec City. We also worked on developing a campaign with CGA-Canada in which CGAs will be promoted from coast to coast via a consistent message in various media outlets, including TV advertising.

Welcoming Paulette Legault, CGA

Over the course of the year, Danielle Blanchard, CGA and Danielle Hébert, FCGA both served as President and CEO of the Ordre, followed by Paulette Legault, CGA, who took up her duties in March 2009. I would like to thank Ms. Blanchard for her years of service to our organization. She made a major contribution to numerous projects that furthered the cause of our profession. It was a pleasure for me to cover the interim period. With the support of the Ordre's management team, I worked to address a number of matters, including the issue of public accountancy. At year-end, we welcomed our new President and Chief Executive Officer, Paulette Legault, CGA, who took up her duties on March 16, 2009. Drawing on her 25 years of experience, Ms. Legault has extensive multi-disciplinary managerial skills that will prove useful in addressing the many challenges that lie ahead. We are very pleased to have her on board!

As you have no doubt gathered, 2008-2009 was filled with achievements! It was a demanding year, but also a gratifying one. I worked on a wide range of issues with the passion that the CGA designation inspires in me—a passion bequeathed to me by my predecessors. I was also fortunate to receive assistance from many individuals. In this regard, I would like to thank my colleagues on the board of directors and the executive committee, as well as the chapter volunteers and the members of various other committees for their unwavering support over an action-packed 12 months. I am also grateful to the staff of the Ordre and to the members who were so helpful with various specific requests—I'm sure you know who you are! All of these individuals played a key role in the successes we enjoyed together over the past year.


Danielle Hébert, FCGA
Chair, Ordre des CGA du Québec



Survol

de l'exercice 2008-2009

Cocktail de clôture du Centenaire

Le 24 octobre 2008, au cocktail de clôture qui a eu lieu lors du Forum de la Performance, l'Ordre a présenté un montage vidéo illustrant les grands moments de l'histoire de l'Ordre associés à ceux du XX^e siècle.

« Les festivités du Centenaire ont provoqué plusieurs rassemblements des membres CGA partout au Québec. Entre confrères, nous avons souligné les grands accomplissements de notre ordre comptable depuis 100 ans. »

Danielle Hébert, FCGA, présidente du Conseil



Formation continue 2008-2009

Dans le souci de satisfaire aux demandes des membres et selon notre mission constante de garantir leur professionnalisme, plusieurs nouveautés figuraient parmi les 315 cours du Programme de formation continue 2008-2009, entre autres, une plus grande offre de service en matière de formation en gestion et plus de cours en anglais.

Aussi, six déjeuners-conférences portant sur le thème de la vérification fiscale ont été organisés. Ces déjeuners ont eu lieu dans la région de Montréal, et pour la première fois dans la région de Québec.

Les sections La promotion du titre à travers le Québec

Plus que jamais, l'année 2008-2009 a été marquée par la grande visibilité du titre CGA à travers la province. Plus d'une quarantaine d'activités organisées par les administrateurs des différentes sections ont eu lieu dans les différentes régions du Québec, assurant ainsi le rayonnement du titre CGA.

« Avec l'expertise des membres du groupe, nous travaillons activement à l'amélioration des structures de fonctionnement au sein des sections. C'est un pas significatif très facilitant pour les membres bénévoles. »

Marco Pilon, CGA, président du groupe de travail sur la révision du fonctionnement des sections



« La consolidation des liens entre l'Ordre et ses sections a plusieurs avantages pour les membres. Ceux-ci profitent pleinement d'activités de réseautage et de perfectionnement des plus bénéfiques pour leur expertise. »

Denis Riendeau, FCGA, président du groupe de travail des présidents de section

« Nous constatons une hausse des inscriptions pour l'ensemble des cours offerts depuis les deux dernières années, dont 26 % lors du dernier exercice. Les membres CGA, de même que d'autres gens d'affaires participent activement aux activités de formation de l'Ordre, et nous sommes très fiers de la pertinence des sujets traités. »

Danielle Michaud, CGA, MBA, vice-présidente, Formation



Campagne publicitaire Les CGA en format géant !

Les membres CGA se sont fait remarquer à l'automne 2008 et à l'hiver 2009 par le déploiement d'affiches sur des panneaux géants disposés à différents endroits dans les arrondissements de Montréal et de Québec.

Les images représentaient les CGA comme des professionnels jeunes d'esprit, toujours prêts à plonger dans l'action et prenant des positions éclairées sur les enjeux courants. Ces photos se sont retrouvées dans plusieurs publications telles que le journal *Les Affaires* et des journaux étudiants de différentes universités du Québec.

« Cette campagne prestigieuse contribue à accroître le sentiment de fierté des membres CGA et à consolider la conviction de l'Ordre d'être le leader de la profession comptable. »

Danielle Létourneau, L.L.M., directrice, Communications et marketing

Méga cocktail CGA Un taux de participation remarquable !

Une fois de plus, le rendez-vous annuel des étudiants universitaires en comptabilité a été un véritable succès. Le jeudi 5 février 2009, plus de 500 participants se sont présentés au Centre Mont-Royal, à Montréal. Venus rencontrer plus d'une vingtaine d'employeurs à la recherche de candidats qualifiés, les futurs experts-comptables ont été comblés !

Les associations étudiantes CGA, de même que plusieurs membres CGA et FCGA provenant de toutes les régions du Québec étaient présents à ce traditionnel cocktail annuel de l'Ordre. En cette période qualifiée d'instable économiquement, le Méga cocktail CGA tombait à point !



Séances d'informations

« L'Ordre a connu une année record en 2008-2009 : plus de 3 000 étudiants ont été rencontrés lors d'événements tels que des séances d'informations, des journées carrières ou le cocktail de recrutement annuel. »

Danielle Létourneau, L.L.M., directrice, Communications et marketing

En effet, l'Ordre a pu compter sur l'arrivée d'une représentante marché étudiant entièrement consacrée au rayonnement du titre dans les établissements scolaires. De plus, les associations étudiantes ont été très efficaces et ont organisé des activités afin de promouvoir la profession auprès de la communauté étudiante. Ainsi, une grande première a eu lieu : une séance d'information universitaire a été donnée par Webdiffusion. Enfin, il faut mentionner le rayonnement qu'a connu le titre de CGA par la contribution financière de l'Ordre à des cliniques d'impôts et à des compétitions interuniversitaires renommées comme l'Omnium Financier.



Le PEP présent sur la plupart des campus universitaires au Québec

Le programme en expertise professionnelle (PEP) figurant au programme de formation des candidats CGA est présentement offert à l'Université McGill, à l'Université de Sherbrooke ainsi qu'à l'Université du Québec en Outaouais, à Chicoutimi, à Rimouski (campus Lévis), à Trois-Rivières, de même qu'aux HEC de Montréal, à l'ESG-UQAM et dans les cours à distance. Dès mai 2009, il sera également dispensé à l'Université Laval.

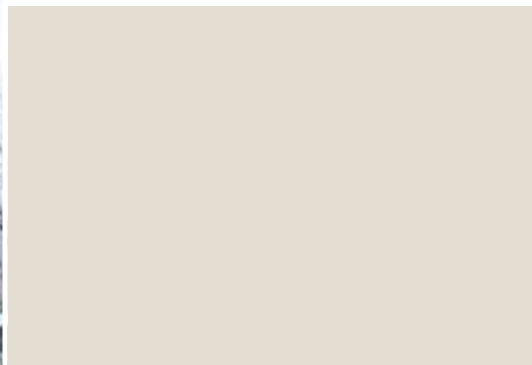
Visite des experts-comptables de France

Dans le cadre de l'Entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, l'Ordre des CGA du Québec a eu le plaisir d'accueillir près de 30 experts-comptables et commissaires aux comptes provenant de la région de Paris Île-de-France. Ils ont séjourné au Québec du 24 au 31 mai 2008. Leur itinéraire les a menés à Québec, à Ottawa et enfin à Montréal pour rencontrer leurs collègues CGA ainsi que les diverses autorités politiques, gouvernementales et universitaires de ces régions. Le premier ministre, Jean Charest, les a d'ailleurs tous salués personnellement lors de leur visite à l'Assemblée nationale du Québec.



Survol

de l'exercice 2008-2009



Remise des permis du Centenaire : splendide et mémorable !

Sous la présidence d'honneur de Mme Sylvie Voghel, FCGA, la 100^e édition de la Remise des permis s'est déroulée au Palais des congrès de Montréal le 25 octobre 2008. C'est avec de fortes émotions, mais surtout avec beaucoup de fierté que les 285 nouveaux membres ont été accueillis au sein de leur nouvelle profession, une augmentation notable de 21 %. Parmi eux, 62 % sont des femmes, près de 39 % travaillent dans le secteur privé, 19 % dans les secteurs public et parapublic et 38 % œuvrent au sein d'un cabinet d'experts-comptables.

Les dignitaires des universités, les invités de marque de l'Ordre des CGA du Québec et de CGA-Canada, les familles et les amis des nouveaux membres CGA étaient nombreux au rendez vous, afin de souligner les efforts soutenus qui ont mené les diplômés à l'obtention de leur titre d'expert-comptable CGA.

Forum de la Performance 2008 Forts de nos 100 ans, prenons les devants!

Le Forum de la Performance a eu lieu au Hilton Montréal Bonaventure les 23 et 24 octobre 2008. Cet événement a été un véritable rassemblement à la hauteur de l'excellence professionnelle qui accompagne le titre CGA depuis maintenant 100 ans! Plusieurs conférenciers de renom ont participé à cette 6^e édition, dont monsieur Bernard Landry, ancien premier ministre du Québec, madame Isabelle Hudon, alors présidente de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, et monsieur Clément Gignac, alors premier vice-président, économiste en chef et stratège de la Financière Banque Nationale. En plus des conférences et des ateliers, le Forum 2008 a présenté deux tables rondes portant sur le leadership contemporain et sur le volet international de la comptabilité qui ont été des plus appréciées des nombreux participants.



2008-2009 Overview

Centennial closing ceremony

On October 24, 2008, the Ordre capped off its centennial celebrations during a ceremony at the Performance Forum. Featuring an old-style cinema theme, a video montage presented the highlights of the Ordre's first 100 years, linked with major 20th century events.

“ CGAs around Quebec gathered to mark our centennial on various occasions. With the support of our colleagues, we paid tribute to our association's major achievements over the past 100 years. ”

Danielle Hébert, FCGA, Board Chair

Regional chapters Promoting the CGA brand across Quebec

2008-2009 was marked by an unprecedented level of visibility for the CGA brand provincially. More than 40 chapter activities were promoted and held in various regions of Quebec, successfully boosting our profile.

“ Drawing on the group members' expertise, we are actively working to improve the chapters' operating structures. This is a significant step that will facilitate things for our volunteer members. ”

Marco Pilon, CGA, Chair, Regional Chapter Task Force

CGA advertising campaign Larger than life!

In fall 2008 and winter 2009, CGAs figured prominently in a provincewide advertising campaign, including promotional billboards at various locations in Montreal and Quebec City.

CGAs were presented as young-minded professionals, ready for action and staking out informed positions on issues of current interest. Images from the campaign were also featured in *Les Affaires* newspaper, as well as in student publications at various Quebec universities.

“ Strengthening the links between the Ordre and the regional chapters is sure to bring even greater benefits for our members. CGAs can fully reap the rewards of our networking and professional development activities, thereby enhancing their expertise. ”

Denis Riendeau, FCGA, Chair,
Chapter Presidents Task Force

“ This prestigious campaign helps enhance our members' sense of pride and furthers the Ordre's goal of being the leading professional accounting association. ”

Danielle Létourneau, L.L.M., Director,
Communications and Marketing

Continuing education

Reflecting the Ordre's desire to meet our members' needs and as part of ongoing efforts to guarantee their professionalism, our 315-course program for 2008-2009 incorporated a number of new features, including an expanded offer in the area of management training and more courses in English.

In addition, six lunch conferences focusing on tax auditing were held in the Montreal region and, for the very first time, in the Quebec City region.

“ Over the past two years, enrolment has risen across the board, with a 26% increase in the past year alone. CGAs and other business professionals are taking an active part in the Ordre's continuing education program, and we're very pleased that the subject matter is so relevant. ”

Danielle Michaud, CGA, MBA, Vice-President, Education



2008-2009 Overview

CGA Mega Cocktail Remarkable turnout!

Our annual gathering of university accounting students was a big hit once again. On February 5, 2009, more than 500 people turned out at Montreal's Centre Mont Royal to meet with some 20 employers seeking qualified recruits. Prospective CGAs were duly impressed!

The CGA student associations and a number of CGAs and FCGAs from across Quebec also attended the Ordre's traditional networking event. Amid global economic uncertainty, the CGA Mega Cocktail came along at exactly the right time!



Information sessions

“ The Ordre had a banner year in 2008-2009, meeting with 3,054 students at information sessions, career days and the annual Mega Cocktail networking event. ”

Danielle Létourneau, L.L.M., Director, Communications and Marketing

During the past year, the Ordre hired a student market representative who is fully dedicated to promoting the CGA brand at educational institutions around Quebec. The student associations proved highly effective, organizing various on-campus activities promoting the accounting profession. In addition, we presented an information session by webcast for the very first time. The CGA brand was also enhanced by the Ordre's financial support for tax clinics and interuniversity competitions organized under the new name of Financial Open.

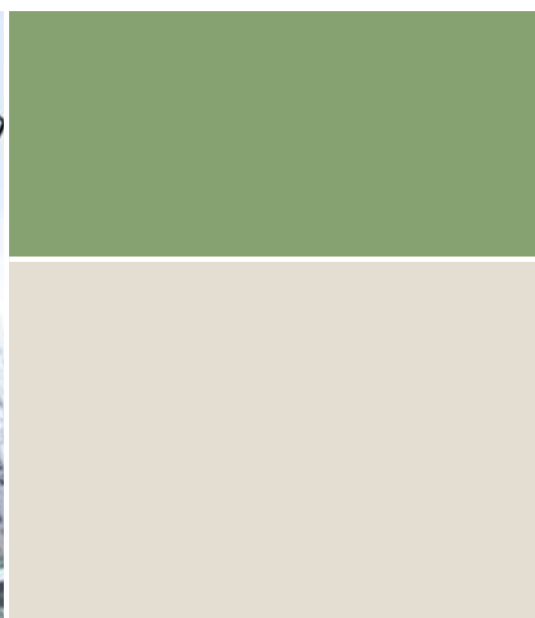


PPP available at most Quebec universities

The Program in Professional Practice (PPP), part of the CGA Program of Professional Studies, is now available at McGill University, the University of Sherbrooke, the University of Quebec (Outaouais, Chicoutimi, Rimouski-Lévis and Trois Rivières campuses), HEC Montreal School of Business and ESG-UQAM School of Management, as well as by distance learning. Effective May 2009, the PPP will also be offered at Laval University.

French accounting professionals visit Quebec

In line with the France-Quebec agreement on the mutual recognition of professional qualifications, the Ordre was pleased to welcome a delegation of 30 accountants and auditors from the Paris/Ile de France region who visited Quebec from May 24-31, 2008. Their itinerary took them to Quebec City, Ottawa and Montreal for meetings with their CGA colleagues as well as with political, government and university officials from all three regions. Premier Jean Charest greeted the delegation personally during their visit to Quebec's National Assembly.



2008 Performance Forum 100 years strong and shaping the future!

Our sixth annual CGA Performance Forum was held at the Hilton Montreal Bonaventure Hotel on October 23-24, 2008. The gathering was a resounding success, reflecting the professional standards of excellence with which CGAs have been associated for over 100 years! The impressive roster of guest speakers included former Quebec Premier Bernard Landry, Isabelle Hudon, former CEO of the Board of Trade of Metropolitan Montreal, and Clément Gignac, former Senior Vice-President and Chief Economist and Strategist at National Bank Financial. In addition to seminars and workshops, the Forum featured two panel discussions focusing on contemporary leadership and international accounting issues, both of which were greatly appreciated by the numerous attendees.

Centennial graduation ceremony: splendid and memorable!

Chaired by honorary president Sylvie Voghel, FCGA, the 100th edition of the CGA graduation ceremony was held at Montreal's Palais des congrès on October 25, 2008. Against a backdrop of high emotion and great pride, 285 new CGAs received their professional designation, a 21% increase over the previous year. Approximately 62% of our new CGAs are women, while almost 39% work in the private sector, 19% in the public and parapublic sectors and 38% for accounting firms.

Also in attendance were university officials, special guests of the Ordre and CGA-Canada, family members and friends, all of whom paid tribute to the sustained efforts of our new CGAs.





Conseil d'administration

Le Code des professions du Québec définit le mandat du Conseil d'administration en lui accordant tous les droits, pouvoirs et prérogatives de l'Ordre, à l'exception de ceux qui relèvent des CGA réunis en assemblée générale.

Vingt-quatre personnes provenant des régions administratives du Québec composent le Conseil d'administration, dont quatre nommées par l'Office des professions du Québec représentent le public.

L'assemblée générale annuelle de l'Ordre s'est tenue le 7 juin 2008.

Chargé de l'administration générale des affaires de l'Ordre, le Conseil d'administration a adopté, au cours de sept séances ordinaires et de neuf séances extraordinaires, les principales résolutions sur les éléments suivants :

- Élection de la présidente de l'Ordre ainsi que les membres du comité exécutif pour l'exercice 2008-2009.
- Mandats révisés des comités et des groupes de travail.
- Désignation des membres siégeant aux divers comités et groupes de travail de l'Ordre pour l'exercice 2008-2009.
- Montant de la cotisation pour l'exercice 2009-2010.
- Délivrance des permis aux nouveaux membres de la promotion 2008.
- Approbation des états financiers au 31 mars 2008.
- Différentes politiques administratives.
- Programme de formation continue 2008-2009.
- Date de la prochaine assemblée générale annuelle.
- Radiations au Tableau de l'Ordre des membres ayant fait défaut d'acquitter leur cotisation annuelle ou de fournir la preuve d'une assurance-responsabilité professionnelle.
- Adoption du Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession de comptable général licencié hors Québec qui donnera ouverture au permis de l'Ordre professionnel des comptables généraux licenciés du Québec.
- Projets de Règlements sur le permis de comptabilité publique, sur la formation continue des comptables généraux licenciés titulaires d'un permis de comptabilité publique et sur celui modifiant le Code de déontologie des comptables généraux licenciés.
- Version révisée de ces trois projets de règlements.
- Choix d'une présidente-directrice générale par intérim à la suite du départ de la présidente-directrice générale, jusqu'à ce que le poste soit comblé.
- Autorisation à la présidente de l'Ordre de signer la convention entre l'Autorité des marchés financiers et l'Ordre des CGA du Québec, qui régira les membres portant le titre de « planificateur financier ».
- Projet d'entente avec le CPA Irlande (Certified Public Accountants Ireland).
- Projet de règlement modifiant le Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre professionnel des comptables généraux licenciés du Québec.

Membres du Conseil d'administration 2008-2009

Nom	Région	Date d'entrée en mandat
-----	--------	-------------------------

Présidente (élue par les administrateurs)

Danielle Hébert, FCGA	Québec	5 juin 1999
-----------------------	--------	-------------

Administrateurs élus

Éric Audet, CGA	Montréal	17 décembre 2005
Pierre Bellemare, CGA	Montréal	26 janvier 2008
Yves Bergeron, CGA	Mauricie/Centre-du-Québec	13 septembre 2008
Charles-Aimé Bureau, CGA	Beauce/Amiante/Étchemins	18 juin 2004
Suzanne Chiricota, FCGA	Québec	22 octobre 2008
Julie Chouinard, CGA	Abitibi-Témiscamingue	13 septembre 2008
Guy Deslandes, CGA	Montérégie	26 janvier 2008
Luc Duciaume, CGA	Outaouais	13 septembre 2008
Sylvain Fontenelle, CGA	Montérégie	26 janvier 2008
Louise Harvey, CGA	Montréal	13 septembre 2008
Yvon Lallier, FCGA	Estrie	18 juin 2005
Jean-Jacques Landry, CGA	Bas Saint-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord	25 mars 2008
Josée Leclair, CGA	Montréal	2 avril 2005
Johanne Maltais, CGA	Saguenay/Lac-Saint-Jean	7 juin 2008
Sylvain Moreau, CGA	Montréal	16 juin 2007
Marco Pilon, CGA	Montérégie	4 décembre 2004
Denis Riendeau, FCGA	Laurentides	13 août 2004
Stephan Robitaille, CGA	Laval	7 juin 2008

Membres nommés par l'Office des professions

Marie-Claire Chaurest	10 juin 2006
Huguette Picard, erg.	6 juin 2003
Germain Trottier, Ph. D., t. s.	16 juin 2007
Danielle Trudeau	7 juin 2008

Démissions au cours de l'exercice 2008-2009 (administrateurs élus)

Guy Baril, CGA	Mauricie/Centre-du-Québec	10 octobre 2007
Sylvie Grondin, FCGA	Québec	6 juin 2003
Hélène Kay, CGA	Lanaudière	16 juin 2007
Michel P. Laliberté, FCGA	Montréal	10 juin 2000
Alain Laplante, FCGA	Abitibi-Témiscamingue	10 juin 2000
Pierre Samson, FCGA	Outaouais	12 janvier 2002



Comité exécutif

Le comité exécutif est constitué de cinq personnes, dont le mandat, attribué par le Code des professions, est de veiller à l'administration courante des affaires de l'Ordre.

Le président du Conseil d'administration est d'office membre et président du comité exécutif. Trois membres du comité sont élus parmi les membres élus du Conseil d'administration, et un parmi les administrateurs nommés par l'Office des professions. La présidente-directrice générale s'assure que les décisions du comité sont appliquées par le personnel de l'Ordre avec efficacité et efficience. Le secrétaire de l'Ordre agit comme secrétaire du comité, tandis que le président sortant conseille le comité, afin d'assurer la continuité et la cohérence de ses actions.

Le comité exécutif exerce tous les pouvoirs que le Conseil d'administration lui délègue, sauf pour l'adoption de règlements.

Les membres du comité exécutif ont étudié les divers dossiers de l'Ordre et ont adopté différentes résolutions et recommandations lors des douze (12) réunions ordinaires et des huit (8) réunions extraordinaires tenues durant l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2009.

Résolutions adoptées au cours de l'exercice :

- Approuver les stages d'expérience pratique soumis par les candidats;
- Coordonner les actions avec CGA-Canada;
- Exercer les différents pouvoirs et les différentes politiques administratives qui lui sont délégués;
- Étudier et recommander au conseil d'administration, le cas échéant, diverses propositions provenant des comités et des groupes de travail de l'Ordre;
- Décider des demandes de dispense de formation continue;
- Décider des demandes de réinscription au Tableau des membres et des mesures associées à celles-ci.



Comité exécutif 2008-2009

Huguette Picard, erg., administratrice nommée par l'Office des professions, **Marco Pilon, CGA**, deuxième vice-président, **Sylvain Moreau, CGA**, administrateur élu, **Denis Riendeau, FCGA**, premier vice-président et **Danielle Hébert, FCGA**, présidente.

Président sortant
Pierre Samson, FCGA

Présidente-directrice générale
Paulette Legault, CGA

Secrétaire
Yvon Gingras, FCGA



Comité de la formation

Le comité de la formation est un comité consultatif de l'Ordre ayant pour mandat d'examiner, dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement universitaire et du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, les questions relatives à la qualité de la formation des CGA.

Le comité de la formation est formé de cinq membres.

Le comité de la formation s'est réuni une fois au cours de l'exercice 2008-2009, soit le 20 mars 2009, pour entendre le suivi concernant :

- l'implantation du programme en expertise professionnelle (PEP);
- l'historique du dossier de la comptabilité publique;
- l'adoption de la Loi modifiant le Code des professions et la Loi sur les comptables agréés concernant la comptabilité publique en décembre 2007, et le dépôt des règlements à l'OPQ en février 2009.

Au cours de cette même rencontre, le comité a pris connaissance de l'entente France-Québec pour l'obtention du titre de CGA (au Québec) ou d'expert-comptable (en France). Les candidats qui souhaitent s'en prévaloir devront suivre une formation d'appoint en fiscalité et en droit des affaires. Au terme de l'exercice, les deux entités étaient toujours en discussion, afin de mettre au point les termes légaux de l'entente.

La conclusion du rapport des constatations du comité a indiqué sa satisfaction face au programme et à son échéancier.

Membres du comité de la formation

Président

Denis Riendeau, FCGA

Membres

Éric Audet, CGA

Diane Bigras, FCGA
Membre de la CREPUQ

Charles Cho
Membre de la CREPUQ

Marie-Josée Potvin
Nommée par le ministère
de l'Éducation, du Loisir et du Sport



Délivrance de permis

La reconnaissance de l'équivalence des diplômes, de la formation et des autres conditions et modalités aux fins de la délivrance d'un permis

Au cours de l'exercice 2008-2009, 83 demandes de reconnaissance de l'équivalence des diplômes délivrés par un établissement situé hors du Québec, et dont les diplômes ont été délivrés hors du Canada, ont été reçues. La totalité de ces demandes concernait des candidats à l'exercice de la profession. Toutes les demandes ont été acceptées.

De plus, quatre demandes de reconnaissance de formation ont été reçues. La totalité de ces demandes concernaient des candidats à l'exercice de la profession. Toutes les demandes ont été acceptées.

Afin de faciliter la reconnaissance d'équivalence de diplômes, des ententes de réciprocité ont été signées avec divers organismes dans le monde, et pour lesquelles l'Ordre travaille actuellement à préparer un projet de règlement. Il est toutefois important de noter que l'ensemble des dossiers de demandes d'équivalence de diplômes sont analysés sur une base individuelle, et que l'examen de ces dossiers ne se limite pas au pays faisant l'objet d'une entente. Toutes les demandes, peu importe la provenance, sont étudiées, analysées et font l'objet d'une recommandation, s'il y a lieu, menant à l'achèvement de la formation, dans le but d'obtenir le titre CGA.

La délivrance des permis temporaires, restrictifs temporaires et spéciaux

Au cours de l'exercice 2008-2009, l'Ordre a reçu 14 demandes de délivrance de permis temporaires en vertu de l'article 37 de la Charte de la langue française. Ces demandes ont été acceptées et ont donné lieu à la délivrance de permis temporaires d'une durée d'un an. Aucune demande de permis restrictifs temporaires et spéciaux n'a été reçue au cours de l'exercice.

Au cours du même exercice, aucune demande en vertu des articles 41, 42,1 et 42,2 du Code des professions n'a été reçue.

La délivrance des permis

Au cours de l'exercice 2008-2009, 306 demandes de permis CGA ont été reçues et acceptées. Elles étaient fondées sur la détention d'un diplôme obtenu en application du premier alinéa de l'article 184 du Code des professions et sur le fait d'avoir satisfait aux autres conditions et modalités, ou sur la reconnaissance de l'équivalence de ces autres conditions et modalités.



Assurance-responsabilité professionnelle

L'Ordre doit, en vertu du Règlement sur l'assurance-responsabilité professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec, s'assurer que le membre qui exerce sa profession en pratique privée, pour son propre compte ou pour le compte d'un autre membre, d'une société de membres ou d'une organisation distincte, à temps plein ou à temps partiel, adhère au contrat collectif d'assurance-responsabilité professionnelle souscrit par l'Ordre.

Les autres membres de l'Ordre, qui n'exercent pas en pratique privée, ne sont pas assujettis à cette obligation réglementaire en matière d'assurance-responsabilité professionnelle.

Pour l'exercice 2008-2009, 1 027 membres exerçant en pratique privée ont adhéré au contrat collectif d'assurance-responsabilité souscrit par l'Ordre.

Répartition des membres exerçant seuls en pratique privée inscrits à la fin de la période et montant prévu de la couverture d'assurance

Moyenne de la couverture d'assurance	Nombre de membres	Montant prévu de la couverture d'assurance	
		par sinistre	pour l'ensemble des sinistres
Assurance-responsabilité	1 021	1 million	3 millions
Assurance-responsabilité	6	2 millions	4 millions

De plus, parmi ces membres en pratique privée, certains exercent en société et doivent maintenir une couverture d'assurance contre la responsabilité professionnelle.

Répartition des sociétés à la fin de la période et montant prévu de la couverture d'assurance

Moyen de la couverture d'assurance	Nombre de sociétés		Montant prévu de la couverture d'assurance	
	Société par actions	Société en non collectif à responsabilité limitée	par sinistre	pour l'ensemble des sinistres
Assurance-responsabilité (membre exerçant seul)	80	2	500 000 \$	500 000 \$
Assurance-responsabilité professionnelle (plus d'un membre dans la société)	30	4	1 million	1 million

Le fonds d'indemnisation

L'Ordre possède un fonds d'indemnisation en vertu du Règlement sur le fonds d'indemnisation de l'Ordre professionnel des comptables généraux licenciés du Québec. Les sommes maximales susceptibles d'être versées par événement et par membre sont respectivement de 40 000 \$ et de 60 000 \$ pour l'ensemble des réclamations concernant un membre en particulier. Au cours de l'exercice 2008-2009, il n'y a eu aucune demande présentée au fonds.



Comité d'inspection professionnelle

L'inspection professionnelle s'inscrit dans la mission qui justifie l'existence des ordres professionnels : la protection du public. Pour l'Ordre des CGA du Québec, cette activité revêt un caractère primordial depuis plusieurs années.

Selon l'article 112 du Code des professions du Québec, le comité surveille l'exercice de la profession de ses membres et procède notamment à la vérification de leurs dossiers, de leurs livres et registres relatifs à l'exercice ainsi qu'à la vérification des biens qui leur sont confiés par leurs clients. Le cycle normal d'inspection est de 12 mois à compter de la date d'ouverture d'un cabinet et, par la suite, au maximum tous les trois ans. Un cabinet peut cependant être inspecté plusieurs fois au cours d'un même cycle.

Le comité a mis au point des procédures d'inspection strictes et des outils de travail qui permettent d'évaluer le respect des normes professionnelles en vigueur, l'application des normes d'indépendance ainsi que le respect des normes générales de contrôle de la qualité. L'évaluation s'effectue par l'examen d'un certain nombre de dossiers.

Les dossiers examinés portent sur les missions de vérification, d'examen et de compilation. L'inspecteur évalue le respect des normes professionnelles au chapitre de la présentation des états financiers, de l'application et de l'étendue des procédés d'examen ou de vérification utilisés, de la fiscalité et de la documentation pertinente comprise dans les différents dossiers de l'expert-comptable.

Points saillants de l'exercice 2008-2009

Le comité d'inspection professionnelle s'est réuni cinq fois.

Les inspecteurs ont effectué 245 visites de vérification, dont 38 auprès d'experts-comptables CGA travaillant à temps partiel. Dans tous les cas, ces visites d'inspection ont été faites à l'aide d'un formulaire, qui a été retourné au comité, accompagné du rapport de vérification.

Aucune enquête n'a été réalisée par le comité d'inspection professionnelle, et aucun membre n'a fait l'objet d'une enquête provenant d'une information du syndic. Par ailleurs, aucun membre n'a fait l'objet d'une dénonciation au syndic.

Trois membres inspectés se sont vus imposer un stage de perfectionnement et des cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles. Le nombre de membres s'étant vu imposer des cours de perfectionnement professionnel uniquement s'élève à 43.

Le comité exécutif a approuvé en totalité les 46 recommandations du comité d'inspection professionnelle.

Membres du comité d'inspection professionnelle

Président

Ghislain Lafrance, CGA

Secrétaire

Alain Borduas, CGA

Membres

Sylvie Choronzey, CGA

Christian Chouinard, CGA

Yvan St-Onge, CGA



Formation continue obligatoire

Les activités de la formation continue présentées lors du dernier exercice sont organisées par l'Ordre ou en collaboration avec des partenaires. Toutes les activités de formation font l'objet d'une reconnaissance par l'Ordre, conformément au Règlement sur la formation continue des comptables généraux licenciés. Pour les membres inscrits en pratique privée, ou qui se sont inscrits au cours de l'exercice, certaines activités de formation sont exigées. Dans le cadre de l'application du Règlement, il n'y a eu aucune imposition de sanction au cours de l'exercice 2008-2009.

Titre du cours	Nombre d'heures	Total des membres participants
MEMBRES EN PRATIQUE PRIVÉE EXERÇANT DES MANDATS LIÉS À LA PRÉPARATION OU À L'ATTESTATION DES ÉTATS FINANCIERS		
Comptabilisation et présentation des instruments financiers	3	106
En route vers les IFRS	7	303
Financial reporting: Practical aspects	7	71
GAAP & GAAS: A review and update	7	50
Les passifs financiers	3	139
Nouveau positionnement des normes comptables canadiennes	3	168
OBNL : présentation de l'information financière	7	125
PCGR : nouveautés	3	263
Présentation de l'information financière : aspects pratiques	7	450
Tenue de dossier : mission d'examen et de compilation	7	273
Tenue de dossier : normes et procédés dans le cadre d'une mission de vérification	25	195

MEMBRES EN PRATIQUE PRIVÉE RENDANT DES SERVICES DE FISCALITÉ À DES SOCIÉTÉS

Déjeuner-conférence – Faire des affaires avec les États-Unis : aspects pratiques	2	32
Déjeuner-conférence – La vérification fiscale, comment l'expert-comptable doit-il se préparer ?	2	81
GST/HST and QST update	3	39
Impôt des sociétés : mise à jour	3	101
Impôt des sociétés : mise à jour approfondie et planification	7	541
Mise à jour sur la TPS, la TVH et la TVQ	3	235
Mise à jour approfondie sur la TPS, la TVH et la TVQ	7	386

Cours offerts en collaboration avec des partenaires

Acquisition de contrôle, remaniement de capital, conversion de titres et échange d'actions au pair	3	1
Ajustement au capital versé	3	5
Article 55 L.I.R	3	10
Convention entre actionnaires	3	2
Faillite et insolvabilité	3	6
Fiducie de revenu	3	5
Fiscalité internationale des entreprises / Société résidente du Canada faisant des affaires à l'étranger	3	4
Fiscalité internationale des entreprises / Sociétés non résidente faisant des affaires au Canada	3	2
Fusion, liquidation et dissolution / comparaison entre la fusion et la liquidation	3	2
Réorganisation et ventes d'entreprises	3	12
Société de portefeuille	3	2

Titre du cours	Nombre d'heures	Total des membres participants
MEMBRES EN PRATIQUE PRIVÉE RENDANT DES SERVICES DE FISCALITÉ À DES PARTICULIERS		
Cours pratique sur la fiscalité des particuliers dans le cadre du programme de démarrage en cabinet	14	20
Cas pratique sur la fiscalité internationale des particuliers	3	24
Déjeuner-conférence – L'automobile et la fiscalité : les règles d'application pratiques à connaître	2	44
Déjeuner-conférence – Le compte d'épargne libre d'impôt (CÉLI) : caractéristiques et avantages	2	59
Impôt des particuliers : mise à jour	3	67
Impôt des particuliers : mise à jour approfondie et planification	7	607
Impôt sur le revenu et le décès	3	15
Cours offerts en collaboration avec des partenaires		
Fiducie	6	7
Fiscalité américaine des particuliers	3	33
Immobilier	3	29
Revenus de placement	3	1
EXIGENCES DE FORMATION POUR LES MEMBRES QUI S'INSCRIVENT EN PRATIQUE PRIVÉE (TEMPS PLEIN OU TEMPS PARTIEL)		
Démarrage en cabinet : aspects fondamentaux	14	57
AUTRES ACTIVITÉS FACULTATIVES ORGANISÉES PAR L'ORDRE		
Ces employés qui quittent	3	122
Creativity and innovation at the heart of a business	7	22
Effective use of your time, energy and priorities	7	44
Faire vivre le droit corporatif par l'exemple : l'analyse des principaux documents	3	83
Génération Y	3	102
Gestion des risques de change : approfondie	7	103
Initiation à la vérification interne	7	126
Inspirer confiance : le ciment de la réussite	7	54
La créativité et l'innovation au cœur de l'entreprise	7	88
La gestion efficace de votre temps, de vos énergies et de vos priorités	7	149
Le papy-boom contre la pénurie de travailleurs et plus encore !	7	73
Cours offerts en collaboration avec des partenaires		
Access, l'essentiel	7	11
Comment faire fructifier votre portefeuille avec les indices boursiers (FNB/ETF)	3	10
Excel – Liste de données	7	11
Excel – Rapport de tableaux croisés dynamiques	7	12



Syndic

Le bureau du syndic a traité au cours du dernier exercice un total de 195 demandes d'enquêtes et d'informations qui se répartissent comme suit :

	Exercice 2008-2009	Exercice 2007-2008
Enquêtes en cours au début de l'exercice	27	29
Nouvelles demandes d'enquêtes et conciliations d'honoraires	72	64
Demandes d'informations et dossiers ne concernant pas un membre	96	74
Dossiers traités	195	167
Statut des dossiers au 31 mars		
Dossiers fermés	165	140
Enquêtes en cours	30	27
	133	167

Les motifs des demandes d'enquêtes et d'informations logées au cours de 2008-2009 sont variés et concernaient 108 membres. Voici les sujets principaux :

- Délais et difficultés à joindre le membre
- Indépendance et conflits d'intérêts
- Erreurs dans des travaux de fiscalité
- Qualité des services
- Rétention de documents
- Relations de travail
- Honoraires
- Comportement inadéquat

Dans les 165 dossiers fermés :

- Cinq (5) dossiers ont fait l'objet d'une conciliation d'honoraires;
- Onze (11) dossiers ont fait l'objet d'une conciliation selon les dispositions de l'article 123.6 du Code des professions;
- Deux dossiers ont été référés à l'inspection professionnelle;
- Quatre-vingt seize (96) dossiers n'étaient pas des plaintes comme telles, mais ils étaient relatifs à des demandes d'informations, d'usurpation de titre ou ils ne concernaient pas un membre.

Dans les 30 dossiers en cours, les enquêtes se poursuivent dans 29 dossiers, et un dossier est en traitement au conseil de discipline.

Le syndic
André Drainville, CGA

Les syndics adjoints
Sylvie Dagenais, CGA
Gérald Gratton, CGA



Conciliation et arbitrage des comptes

L'article 88 du Code des professions du Québec indique que le conseil d'administration d'un ordre dont des membres réclament des honoraires doit déterminer, par règlement, une procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes que peuvent utiliser les personnes qui les acquittent ou qui doivent les acquitter.

Au cours de l'exercice 2008-2009, aucune demande de conciliation ni d'arbitrage n'a été reçue.

Membres

Charles-Aimé Bureau, CGA
Louise Harvey, CGA
Michel Labbé, FCGA

Comité de révision

Au cours de l'exercice 2008-2009, le comité de révision, composé de quatre personnes nommées par le Conseil d'administration, dont une personne choisie parmi les administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec (CPQ), a reçu trois demandes d'avis réclamant la révision d'une décision du syndic ou du syndic adjoint. Le comité s'est réuni à trois reprises pour traiter de ces dossiers, concluant qu'il n'y avait pas lieu de porter plainte devant le conseil de discipline.

Membres

Marie-Claire Chaurest, nommée par l'OPQ
Roger Hachey, CGA
Micheline Hébert, CGA
Pierre Monty, CGA

Comité d'appel des étudiants sur la délivrance des permis

Le mandat du comité consiste à examiner les demandes liées à la formation des candidats inscrits à l'Ordre, à l'exception des mandats déjà dévolus au comité d'admission, plus particulièrement, à statuer sur les demandes que les candidats présentent à l'Ordre lorsqu'ils se croient lésés par l'application des règlements relatifs au programme d'études, aux examens, aux délais accordés, tels que le Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis, le Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme aux fins de la délivrance d'un permis et le Règlement sur les normes d'équivalence de formation aux fins de la délivrance d'un permis, ou tout autre motif.

Lors du dernier exercice, le comité s'est réuni neuf (9) fois. La grande majorité des requêtes soumises portaient sur une prolongation de délai.

Président

Éric Audet, CGA

Membres

Monique Giroux, CGA
Stéphane Labbé, CGA



Conseil de discipline

Le conseil de discipline est constitué en vertu de l'article 116 du Code des professions du Québec. Il est saisi de toute plainte formulée contre un comptable général licencié pour une infraction aux dispositions du Code des professions et aux Règlements de l'Ordre des comptables généraux licenciés (CGA) du Québec.

Le conseil de discipline s'est réuni une fois au cours de l'exercice 2008-2009 pour l'audition de la seule plainte disciplinaire reçue par le secrétaire et émanant du bureau du syndic.

Plainte reçue :

Six chefs d'infraction dans ce dossier;

- Le premier chef, ne pas avoir informé l'Ordre de l'ouverture d'un cabinet pour l'exercice de l'expertise comptable;

- Les deuxième, troisième, quatrième et cinquième chefs, a contrevenu au Règlement sur l'assurance-responsabilité professionnelle des comptables généraux licenciés (quatre chefs);

- Le sixième chef, avoir entravé au travail du syndic;

Le conseil a rendu sa décision dans les 90 jours de la prise en délibéré et il a déclaré l'intimé coupable sur chacun des six chefs qui pesaient contre lui.

Le processus suivra son cours durant l'exercice 2009-2010.

Le conseil n'a fait aucune recommandation au Conseil d'administration.

Aucune décision sur la culpabilité ou sur la sanction n'a été portée en appel devant le Tribunal des professions.

Président

Me Pierre Linteau, c. r.

Membres

Serge Beaugard, FCGA
Alain Breault, CGA
Ginette Fortin, FCGA
Marcel Godbout-Lavoie, FCGA
Michel Ladouceur, CGA

Secrétaire

Louis LeBrun, FCGA

Exercice illégal et usurpation de titre

Au cours de l'exercice 2008-2009, deux enquêtes complétées ont porté sur l'usurpation de titre réservé. Ces enquêtes se sont avérées non fondées.

Également, un dossier débuté en 2007-2008 s'est terminé par une poursuite pénale qui a résulté en une accusation portant sur l'usurpation de titre et l'exercice illégal. L'intimé a été déclaré coupable et une amende a été fixée à 2 510 \$.



Autres comités assurant la protection du public

La mission première de l'Ordre des CGA du Québec est de garantir le professionnalisme des CGA ainsi que de promouvoir leur rayonnement, visant l'objectif ultime de la protection du public. Pour ce faire, l'Ordre voit à la gestion de plusieurs comités.

Comité de vérification

Le mandat du comité de vérification est d'évaluer les pratiques comptables en vigueur et le contrôle interne en application; analyser et assurer le suivi des recommandations de l'expert-comptable; évaluer la fidélité des états financiers annuels; approuver tout excédent des honoraires de l'expert-comptable apparaissant à l'entente de services approuvée par le comité exécutif, et ce, avant leur engagement.

Le comité doit s'assurer que les états financiers contenus dans le rapport annuel de l'Ordre soient conformes aux exigences édictées par les règlements de l'Office des professions du Québec.

Afin de remplir son mandat, le comité de vérification examine les questions relatives aux affaires financières et aux mécanismes d'examen approfondi des livres et comptes de l'Ordre, dans le but de soutenir le Conseil d'administration dans l'exercice de son rôle de surveillance.

Siègent à ce comité, deux membres du Conseil d'administration et trois membres, dont le président du comité, qui ne font pas partie du Conseil d'administration de l'Ordre.

Trois réunions se sont tenues au cours de l'exercice. Le comité a eu l'occasion de rencontrer l'expert-comptable en l'absence des membres de la direction.

Le comité doit recommander à l'assemblée générale de l'Ordre la nomination, la reconduction ou le remplacement de l'expert-comptable. Le processus de sélection fait l'objet d'une entente triennale conclue au début de l'exercice 2008, et le comité s'est alors engagé à recommander à l'assemblée générale la reconduction du mandat de l'expert-comptable, si celui-ci satisfait en tous points aux exigences du comité. Le cabinet Evancic Perrault Robertson CGA s'est vu confier, pour la seconde année de l'entente, le mandat pour l'exercice terminé le 31 mars 2009.

Comité de vérification

Président

Louis LeBrun, FCGA

Membres

Martin Boucher, CGA
Charles-Aimé Bureau, CGA
Denis Riendeau, FCGA
Sandra Santos, CGA



Comité d'admission

Le comité d'admission a la responsabilité de faire les évaluations des demandes et les recommandations nécessaires au comité exécutif en matière d'examens, d'admission, de révision et de délivrance de permis, dont des permis temporaires, restrictifs ou autres, ainsi qu'en matière de reconnaissance d'équivalence de formation ou de diplôme et de demande de réinscription au Tableau de l'Ordre et, au besoin, de faire au comité exécutif toutes les recommandations nécessaires ou qu'il jugera appropriées.

Le comité a tenu 12 réunions au cours du dernier exercice. Pendant ces réunions, le comité a procédé à l'approbation des nouvelles demandes de permis et a fait les recommandations qui en découlent au comité exécutif. Il a approuvé :

- quatre (4) demandes de reconnaissance de formation;
- vingt-six (26) demandes de reconnaissance d'expérience antérieure;
- une demande d'exemption du PAPPF;
- et une demande de réinscription à l'Ordre.

De plus, le comité a étudié et approuvé les stages soumis par les candidats, en plus d'examiner leurs évaluations. Il a pris connaissance du dossier de la comptabilité publique.

Comité de la gestion des risques

Le mandat du comité de la gestion des risques consiste à recenser et à évaluer les risques qu'encourent l'Ordre comme organisme, les administrateurs, les membres qui participent et siègent aux différents comités de l'Ordre et les employés.

Au cours de l'exercice, le comité de gestion des risques s'est réuni à deux reprises. Au cours de ces rencontres, les membres ont tenu des discussions à propos des risques prioritaires et ont émis des recommandations par rapport à ceux-ci. Ensuite, la liste des divers risques a été présentée à la direction de l'Ordre et aux membres du Conseil d'administration.

Comité de la relève

Au sein de l'Ordre des CGA du Québec, le comité de la relève a pour but d'analyser les candidatures aux postes d'administrateurs au comité exécutif, afin de présenter la nouvelle composition de celui-ci au Conseil d'administration organisationnel ainsi que pour combler tout poste vacant en cours de mandat au Conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, le comité s'est réuni trois fois.

Comité d'admission

Président

Luc Léger, FCGA

Membres

Serge Beaugard, FCGA
Christophe Hervier, CGA
Louis LeBrun, FCGA
Kevin Paul Parent, CGA
Danièle Pérusse, CGA
Rénald Vigneault, FCGA

Comité de la gestion des risques

Président

Josée Leclair, CGA

Membres

Gérald Jubinville, CGA
Caroline Lemieux, CGA
Georges Smith, FCGA

Comité de la relève

Président

Denis Riendeau, FCGA

Membres

Danielle Hébert, FCGA
Marco Pilon, CGA

Comité des programmes professionnels

Ce comité a été créé en vertu du Règlement sur les conditions et les modalités de délivrance des permis, du Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme aux fins de la délivrance d'un permis et du Règlement sur les normes d'équivalence de formation.

Au titre de comité mandaté par le Conseil d'administration en vertu des règlements, le comité étudie toutes les questions relevant de l'application des trois règlements qui l'ont créé. Il doit s'assurer de vérifier que le programme d'études et l'ensemble des services offerts coïncident avec les objectifs du Conseil d'administration ; il doit encadrer et alimenter le programme de formation continue offert par l'Ordre.

Au cours de l'exercice 2008-2009, le comité a tenu trois réunions, au cours desquelles il y a eu une présentation du dossier de la comptabilité publique. Durant ces rencontres, les membres ont également pris connaissance des dernières versions du processus de délivrance du permis de comptabilité publique, du formulaire d'évaluation des compétences, du schéma de décision pour l'obtention du permis de comptabilité publique, du programme d'encadrement et du rapport de recommandation. Enfin, ils ont effectué un suivi sur l'implantation du programme en expertise professionnelle (PEP) dans les universités.

Comité du code de conduite

Le comité du code de conduite est chargé de l'examen de toute plainte ou de tout reproche découlant de l'application du code de conduite de l'Ordre. Il est également responsable d'effectuer une enquête, de la façon qu'il jugera appropriée, dans le respect des droits des personnes impliquées.

Groupe de travail sur les règlements de la comptabilité publique

Le mandat des membres du groupe de travail sur les règlements est le suivant : élaboration de la mise en forme des dossiers en comptabilité publique.

Comité des programmes professionnels

Président

Denis Riendeau, FCGA

Membres

Éric Audet, CGA
Michel Guindon, FCGA
Céline Ouellette, CGA
Jean-Paul Page, FCGA
Martine Pagé, CGA
Pierre Vézina, FCGA
Guy Villeneuve

Comité du code de conduite

Président

Danielle Hébert, FCGA

Membres

Marie-Claire Chaurest
Yvon Lallier, FCGA

Groupe de travail sur les règlements de la comptabilité publique

Président

Danielle Hébert, FCGA

Membres

Ginette Fortin, FCGA
Denis Riendeau, FCGA
Pierre Samson, FCGA



L'Ordre en action



Comité des membres des secteurs public et parapublic

Président

Denis Aubé, CGA

Membres

Suzanne Chiricota, FCGA

Yves Gagnon, FCGA

Réjean Langlais, CGA

Alain Lesieur, CGA

Marco Pilon, CGA

Comité des membres en pratique

Présidente

Sylvie Choronzey, CGA

Membres

Diane Boily, CGA

Julie Chouinard, CGA

Guy Deslandes, CGA

Luc Duciaume, CGA

Sylvain Fontenelle, CGA

Matthieu Gingras, CGA

Mario Lafond, FCGA

Angélique Malo, CGA

Pierre Monty, CGA

Comité organisateur du Forum 2008

Président

Yvon Gingras, FCGA

Membres

Éric Audet, CGA

Luc Baribeau, CGA

Pierre Bellemare, CGA

Madelena Menezes, CGA

Stéphanie Rivest, CGA

Groupe de travail de la Remise des permis 2009

Présidente

Suzanne Chiricota, FCGA

Membres

Marie-Claude Bernard, CGA
Johanne Dupuis, CGA
Monique Giroux, CGA
Michel Morin, CGA
Diane Savard, CGA
Christine Tremblay, CGA

Groupe de travail de révision des comités et des politiques de l'Ordre

Président

Marco Pilon, CGA

Membres

Guy Deslandes, CGA
Louise Harvey, CGA
Yvon Lallier, FCGA
Sylvain Moreau, CGA

Groupe de travail de révision du fonctionnement des sections

Président

Marco Pilon, CGA

Membres

Éric Audet, CGA
Suzanne Chiricota, FCGA
Roger Hachey, CGA
Hélène Kay, CGA
Johanne Maltais, CGA

Groupe de travail des présidents de section

Président

Denis Riendeau, FCGA

Membres

France Bégin, CGA
France Choinière, CGA
Normand Crépeau, CGA
Richard Cyrenne, CGA
Marie-Josée Fauteux, CGA
François Lavallée, CGA
Sylvie Larouche, CGA
Jean-Marc Leclerc, CGA
Yan Lehoux, CGA
Madelena Menezes, CGA
Line Nault, CGA
Dan Thériault, CGA
Anne Villeneuve, CGA (par intérim)

Beauce/Amiante/Etchemins
Montérégie
Laurentides
Abitibi-Témiscamingue
Estrie
Laval
Saguenay/Lac-Saint-Jean
Lanaudière
Outaouais
Montréal
Québec
Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord
Mauricie/Centre-du-Québec

Groupe de travail du Centenaire

Présidente

Suzanne Chiricota, FCGA

Membres

Ginette Fortin, FCGA
Yvon Gingras, FCGA
Danielle Hébert, FCGA
Jocelyne Houle-Lesarge, FCGA
Alain Laplante, FCGA

Groupe de travail sur la fiscalité

Président

Sylvain Moreau, CGA

Membres

Donald Aubut, CGA
André Boulais, CGA
André Chagnon, CGA
Daniel Gosselin, CGA
Bruno Lacasse, CGA
Michel Lefebvre, CGA
Jean-François Thuot, CGA



Personnel de l'Ordre au 31 mars 2009

Direction générale

Paulette Legault, CGA
Présidente-directrice générale

Chantal Laberge
Adjointe à la direction générale

Stéphanie Firlotte
Adjointe à la présidence du Conseil,
aux comités et à la recherche

Marie Guilrose Pierre
Adjointe à la présidence du Conseil, aux comités
et à la recherche (en remplacement temporaire
de Stéphanie Firlotte)

Communications et marketing

Danielle Létourneau, L.L.M.
Directrice, Communications et marketing

Mathieu Beaudoin
Directeur adjoint, Communications et marketing

Catherine Erazola
Conseillère en communication

Marie-Josée Nantel
Conseillère en communication marketing

Sadia Jassim
Représentante, marché étudiant

Isabelle Huet
Adjointe aux communications

Marilyn Gauthier-Goyette
Adjointe, Communications et marketing

Protection du public et administration

André Cantin, CGA
Vice-président, Protection du public et administration

Marie-Michèle Croteau
Adjointe, Protection du public et administration

François Gauthier, CGA
Directeur, Inspection et pratique professionnelle

Cyrille Cormier
Contrôleur

Israël Narcisse
Comptable

Sandra Brassard
Agente à la pratique professionnelle

Katherine Croteau
Soutien administratif aux membres

Karine Gagnon
Soutien administratif aux membres

Nicole Morneau
Soutien administratif aux membres

Karine Pesant Robert
Soutien administratif aux membres

Jacinthe Tétreault
Commis-comptable

Marc Rivet
Responsable, Informatique, bureautique et achats

Micheline Houle
Agente à la réception

Lucia Gattola
Agente à la réception

Joël Tremblay
Magasinier

Formation

Danielle Michaud, CGA, MBA
Vice-présidente, Formation

Alice Leduc
Adjointe à la vice-présidente, Formation

Sandra Lacroix, CGA, M. Fisc.
Directrice, Formation

Service aux candidats

Cécile Anselmi
Coordonnatrice, Formation

Yolaine Deslauriers
Conseillère, Service aux candidats
(Stages et permis)

Joanne Gloutney
Conseillère, Service aux candidats
(Examens)

Caterina Lipardi
Conseillère, Service aux candidats
(Admission et inscriptions)

Lyne Corno-Beaudry
Soutien administratif, Service aux candidats

Nathalie Bégin
Soutien administratif, Service aux candidats

Formation continue

Manon Daneau
Coordonnatrice, Formation continue
(Planification, gestion et développement)

Alexandre Cormier
Agent, Formation continue
(Catalogue des cours offerts)



Renseignements généraux

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, l'Ordre des CGA du Québec dénombrait 8 167 membres.

Voici les éléments qui caractérisaient les membres inscrits au Tableau à la fin de la période :

- Quatorze (14) membres détenaient un permis temporaire, tous les autres étaient détenteurs d'un permis régulier.
- Il n'y a eu aucune suspension ou révocation de permis.
- Au total, quatre (4) membres exerçaient leurs activités professionnelles au sein d'une société en nom collectif à responsabilité limitée, et 112 membres au sein d'une société par actions.
- Il n'y a aucune inscription au Tableau avec limitation ou suspension.
- Aucun certificat d'immatriculation n'a été délivré.

Mouvement des effectifs

Description	2009
Permis délivrés, réguliers (premières inscriptions au Tableau)	306
Radiations pour non-paiement de cotisation	(99)
Radiations pour non-paiement de l'assurance-responsabilité	(2)

Membres inscrits au Tableau selon le sexe

	Nombre
Hommes	4 320
Femme	3 847
Total	8 167

Membres inscrits au Tableau selon leur région administrative

	Région	Nombre
01	Bas-Saint-Laurent	94
02	Saguenay/Lac-Saint-Jean	154
03	Capitale-nationale	974
04	Mauricie	126
05	Estrie	127
06	Montréal	3 085
07	Outaouais	687
08	Abitibi-Témiscamingue	108
09	Côte-Nord	55
10	Nord-du-Québec	0
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	44
12	Chaudière-Appalaches	73
13	Laval	565
14	Lanaudière	228
15	Laurentides	333
16	Montérégie	1 174
17	Centre-du-Québec	122
99	Hors du Québec	218
	Total	8 167

Membres inscrits au Tableau et montant de la cotisation annuelle versée au 1^{er} avril de chaque année

Classes de membres établies aux fins de la cotisation	Nombre de membres	Montant de la cotisation
Membres réguliers	6 258	666,63 \$
Membres réguliers en cabinet	1 097	913,97 \$
Membres Fellows salariés	82	Aucune
Membres retraités 55-64 ans	227	333,32 \$
Membres retraités 65 ans et plus	408	133,33 \$
Membres à vie	18	Aucune
Membres hors du Québec	77	258,84 \$
Total	8 167	

États financiers

au 31 mars 2009

316 504 \$	319 302 \$	243 974 \$	181 336 \$	55 604 \$
546 259	75 678	32 088	19 007	2 289
862 763	394 980	276 062	209 999	57 893
1 068	1 025	2 874	3 789	2 482
25 873	24 175	18 600	22 814	5 450
162 025	7 652	7 524	599	42
188 966	32 852	28 998	27 202	7 974
29 200	17 500	3 209	860	335
388 921	159 254	36 547	15	-
418 121	176 754	39 756	875	335
32 102	2 562	3 256	2 256	875
11 236	25 689	39 456	16 523	842
1 513 188 \$	632 837 \$	387 528 \$	256 855 \$	67 919 \$



Sommaire

au 31 mars 2009

38 Responsabilité de la direction
à l'égard des états financiers

39 Rapport des experts-comptables

États financiers

40 Résultats

41 Évolution des actifs nets

42 Bilan

43 Flux de trésorerie

45 Notes complémentaires

50 Renseignements complémentaires
Fonds d'administration



Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction assume la responsabilité des états financiers ci-joints et de toutes informations contenues dans le rapport annuel. Les états financiers ont été préparés par la direction en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada.

L'Ordre maintient un système de contrôle interne destiné à fournir un degré d'assurance raisonnable quant à la protection des biens et à la fiabilité de l'information.

Les états financiers ci-joints ont été examinés par des experts-comptables indépendants élus à l'assemblée générale annuelle.

Relativement à ces états financiers, le Conseil d'administration exerce sa responsabilité surtout par l'entremise de son comité de vérification, qui se réunit périodiquement avec la direction, de même qu'avec les experts-comptables externes, qui peuvent à leur gré rencontrer le comité de vérification pour discuter de questions touchant l'examen approfondi, l'évaluation du contrôle interne et l'information financière.

Danielle Hébert, FCGA
Présidente du conseil

André Cantin, CGA
Vice-président, Protection du public et administration

Le 1^{er} mai 2009



Rapport des experts-comptables

Aux membres de :

L'ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

Nous avons procédé à l'examen du bilan de l'ORDRE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC au 31 mars 2009 ainsi que des états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en prises de renseignements, procédés analytiques et discussions portant sur les renseignements qui nous ont été fournis par la direction. En ce qui concerne les éléments d'actif et du passif, une analyse approfondie a été effectuée, conformément aux normes établies par notre ordre professionnel.

Un examen ne constitue pas une vérification et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion de vérificateur sur ces états financiers.

Au cours de notre examen et de notre analyse approfondie des éléments d'actif et du passif, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, à tous les égards importants, aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Évancie Perrault Robertson

EVANCIC PERRAULT ROBERTSON CGA
Société en nom collectif

Terrebonne, Québec
Le 1^{er} mai 2009



Résultats

de l'exercice terminé le 31 mars 2009

FONDS

		Administration	Indemnisation	Assurance- responsabilité	Défense en matière de déontologie	Défense, protection et promotion des droits des CGA	Total 2009	Total 2008
PRODUITS (note 10)								
Cotisations annuelles		3 184 750 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	3 184 750 \$	3 106 403 \$
Reconnaissance de formation et délivrance de permis		1 233 426	-	-	-	-	1 233 426	1 276 107
Inspection professionnelle		114 050					114 050	107 675
Formation continue		1 698 342	-	-	-	-	1 698 342	1 305 304
Revenus de placements		170 346	5 253	22 190	982	16 272	215 043	292 136
Événements et services		547 674	-	-	-	-	547 674	481 556
		6 948 588	5 253	22 190	982	16 272	6 993 285	6 569 181
CHARGES								
Administration	(page 50)	1 635 090 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 635 090 \$	1 451 436 \$
Encadrement de la profession	(page 50)	408 173	-	-	-	-	408 173	423 829
Direction et affaires externes	(page 50)	558 198				243 245	801 443	635 832
Développement et services professionnels	(page 50)	1 932 014	-	-	-	-	1 932 014	1 417 833
Reconnaissance de formation et délivrance de permis	(page 50)	1 218 324	-	-	-	-	1 218 324	1 156 515
Communications	(page 50)	1 179 862	-	-	-	-	1 179 862	1 248 286
Prime d'assurance		-	-	52 156	-	-	52 156	62 718
		6 931 661	-	52 156	-	243 245	7 227 062	6 396 449
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		16 927 \$	5 253 \$	(29 966) \$	982 \$	(226 973) \$	(233 777) \$	172 732 \$



Évolution des actifs nets

de l'exercice terminé le 31 mars 2009

FONDS

	Administration		Indemnisation	Assurance- responsabilité	Défense en matière de déontologie	Défense, protection et promotion des droits des CGA	Total 2009	Total 2008
	Investis en immobilisations	Non grevés d'affectations						
SOLDES AU DÉBUT	368 786 \$	961 295 \$	212 055 \$	703 124 \$	48 045 \$	578 512 \$	2 871 817 \$	2 699 085 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(219 091)	236 018	5 253	(29 966)	982	(226 973)	(233 777)	172 732
Acquisition d'immobilisations	308 716	(308 716)	-	-	-	-	-	-
SOLDES À LA FIN	458 411 \$	888 597 \$	217 308 \$	673 158 \$	49 027 \$	351 539 \$	2 638 040 \$	2 871 817 \$



Bilan

au 31 mars 2009

FONDS

		Administration	Indemnisation	Assurance- responsabilité	Défense en matière de déontologie	Défense, protection et promotion des droits des CGA	Total 2009	Total 2008
ACTIF À COURT TERME								
Encaisse		5 525 568 \$	117 308 \$	106 713 \$	49 027 \$	107 610 \$	5 906 226 \$	1 135 107 \$
Placements temporaires	(note 3)	459 306		94 941			554 247	3 719 397
Créances et effets à recevoir	(note 4)	68 978		7 086		3 929	79 993	258 699
Frais payés d'avance		199 262	-	-	-	-	199 262	85 905
		6 253 114	117 308	208 740	49 027	111 539	6 739 728	5 199 108
PLACEMENTS	(note 5)	1 107 312	100 000	469 418	-	240 000	1 916 730	1 839 504
IMMOBILISATIONS	(note 6)	458 411	-	-	-	-	458 411	368 786
		7 818 837 \$	217 308 \$	678 158 \$	49 027 \$	351 539 \$	9 114 869 \$	7 407 398 \$
PASSIF À COURT TERME								
Fournisseurs et charges à payer	(note 7)	3 297 554 \$	- \$	5 000 \$	- \$	- \$	3 302 554 \$	2 703 794 \$
Produits reportés	(note 8)	3 174 275	-	-	-	-	3 174 275	1 831 787
		6 471 829	-	5 000	-	-	6 476 829	4 535 581
ACTIFS NETS								
Investis en immobilisations		458 411	-	-	-	-	458 411	368 786
Affectations d'origine interne			217 308	673 158	49 027	351 539	1 291 032	1 541 736
Non grevés d'affectations		888 597	-	-	-	-	888 597	961 295
		1 347 008	217 308	673 158	49 027	351 539	2 638 040	2 871 817
		7 818 837 \$	217 308 \$	678 158 \$	49 027 \$	351 539 \$	9 114 869 \$	7 407 398 \$

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (Note 11)

ÉVENTUALITÉS (Note 14)

Approuvé au nom du Conseil d'administration

Danielle Hébert FCGA

Danielle Hébert, FCGA
Présidente du Conseil

Denis Riendeau FCGA

Denis Riendeau, FCGA
Premier vice-président et trésorier



Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	Total 2009	Total 2008
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Insuffisance) des produits par rapport aux charges	(233 777) \$	172 732 \$
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	219 091	150 528
	(14 686)	323 260
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 15)	2 006 597	501 840
	1 991 911	825 100
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement de placements	1 018 120	248 920
Acquisition de placements	(871 113)	(661 882)
Acquisition d'immobilisations	(308 716)	(386 384)
	(161 709)	(799 346)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 830 202	25 754
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	4 375 476	4 349 722
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	6 205 678 \$	4 375 476 \$

La trésorerie et les équivalents de la trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements de moins de 90 jours.



Notes complémentaires

au 31 mars 2009

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec est constitué en vertu du *Code des professions*, L.R.Q., C-26. Il a pour mission la fonction d'assurer la protection du public et l'encadrement de l'exercice de la profession par ses membres. À ce titre, il est responsable de l'émission des permis d'exercice aux candidats et candidates remplissant les conditions nécessaires, de la garde du Tableau des membres, de la surveillance de l'exercice de la profession et du dépistage de la pratique illégale. L'Ordre est un organisme à but non lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. De plus, l'Ordre et ses membres utilisent les services de l'Association des comptables généraux accrédités du Canada.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

COMPTABILITÉ PAR FONDS

L'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le fonds d'administration rend compte des activités menées par l'Ordre en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées.

Le fonds d'indemnisation est destiné à rembourser les sommes d'argent ou autres valeurs utilisées par un membre à d'autres fins que celles pour lesquelles elles lui ont été remises dans l'exercice de la profession, conformément au *Code des professions*.

Le fonds d'assurance-responsabilité provient des ristournes du programme d'assurance-responsabilité professionnelle. En vertu du contrat d'assurance, l'Ordre a pris l'engagement de subventionner partiellement les primes à même les sommes cumulées du fonds, et l'assureur s'est engagé à couvrir sans franchise tous les frais de règlements, de gestion et d'indemnité.

Le fonds de défense en matière de déontologie est destiné à venir en aide à un membre lorsqu'il subit un préjudice qui entraîne des frais à la suite d'une suspension ou d'une perte d'emploi lié à son refus d'enfreindre l'une ou l'autre des obligations qui lui sont imposées par le Code de déontologie.

Le fonds de défense, de protection et de promotion des droits des CGA provient de la cotisation perçue des membres lors de l'exercice 2002-2003. Ces sommes sont destinées spécifiquement à la défense, la protection et la promotion des droits des CGA.

ESTIMATIONS COMPTABLES

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les chiffres réels pourraient être différents de ces estimations.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les cotisations provenant des membres, des candidats et des candidates sont portées aux résultats sur une base d'exercice. Les cotisations perçues pour une période subséquente sont présentées au bilan à titre de produits reportés. Les produits provenant de la formation continue sont comptabilisés en fonction de l'utilisation du service par le membre, selon un taux moyen d'utilisation établi annuellement. Les autres revenus sont constatés à titre de produits lorsque les charges connexes sont engagées.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Plusieurs activités de l'Ordre sont réalisées avec l'aide de bénévoles dévoués à la réalisation de sa mission. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

VENTILATION DES CHARGES D'ADMINISTRATION

Les charges directement liées à une activité sont attribuées à cette activité. Les coûts indirects sont attribués, en fonction d'une clé de répartition selon l'utilisation, aux centres de coûts suivants : inspection professionnelle, services aux membres, formation continue obligatoire, reconnaissance de formation et délivrance de permis et communication. Le solde non réparti des charges d'administration est présenté séparément, dans les renseignements complémentaires, sous le poste frais d'occupation.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode linéaire et les périodes suivantes :

Mobilier de bureau	4 ans
Équipement informatique	4 ans
Améliorations locatives	5 ans

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur de chaque catégorie d'actifs et de passifs financiers :

Actifs ou passifs détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers qui sont classés à titre d'actifs financiers ou de passifs détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur en date de chaque bilan, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée à l'état des résultats de la période au cours de laquelle la variation se produit. Les coûts de transaction sont enregistrés en date de transaction et passés aux charges lorsqu'ils sont engagés.

L'encaisse a été classée comme actifs financiers détenus à des fins de transaction. La juste valeur est représentée par la valeur comptable.

Actifs détenus jusqu'à l'échéance

Les placements temporaires et les placements sont classés comme actifs financiers et sont détenus jusqu'à leur échéance. Ces actifs sont évalués à leur valeur comptable puisque celle-ci est comparable à leur juste valeur, en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

Prêts et créances et autres passifs financiers

Les instruments financiers classés comme étant des prêts et créances et autres passifs financiers sont mesurés initialement à leur juste valeur et, subséquemment, reportés au coût après amortissement selon la méthode de l'intérêt effectif. Le revenu et la dépense d'intérêt sont inclus aux résultats au cours de la durée de l'instrument financier. Les coûts de transactions sont passés aux charges lorsqu'ils sont engagés.

Les créances et les effets à recevoir ont été classés comme prêts et créances. La juste valeur est représentée par la valeur comptable.

Les fournisseurs et les charges à payer ont été classés dans les autres passifs financiers. La juste valeur est représentée par la valeur comptable.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les PCGR du Canada seront remplacés par les IFRS pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes. L'Ordre évalue actuellement l'incidence de l'adoption des IFRS sur ses états financiers.

Autres modifications

En septembre 2008, l'ICCA a modifié la préface des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes à but non lucratif et plusieurs chapitres de la série 4400, et il a apporté des modifications concernant d'autres chapitres du *Manuel de l'ICCA*. L'Ordre évalue actuellement les effets de l'adoption de ces changements au niveau de l'obligation d'information et de la présentation dans ses états financiers. Les principaux changements apportés touchent les éléments suivants et sont applicables aux états financiers annuels et intermédiaires des exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2009.

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Présentation des états financiers des organismes à but non lucratif

Inclusion des organismes à but non lucratif dans les champs d'application suivants :

Chapitre 1540 - États des flux de trésorerie, Chapitre 1751 - États financiers intermédiaires et Chapitre 4400

Élimination de l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets.

Modification apportée également afin de préciser que tous les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme à but non lucratif agit pour son propre compte dans les opérations à cause.

Immobilisations détenues par les organismes à but non lucratif

Chapitre 4430

Ajout des directives supplémentaires concernant l'utilisation appropriée de l'exclusion du champ d'application de ce chapitre.

Ventilation des charges des organismes à but non lucratif

Chapitre 4470

Établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme à but non lucratif qui classe les charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

3. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2009	2008
Placements temporaires échéant à moins de 90 jours	299 452 \$	3 240 369 \$
Placements temporaires échéant entre 91 et 365 jours	254 795	479 028
	554 247 \$	3 719 397 \$

Acceptations bancaires et obligations municipales échéant entre avril et novembre 2009 dont le rendement varie entre 2,05 % et 4,00 %.

La valeur de marché est de 562 070 \$; (3 729 573 \$ en 2008).

4. CRÉANCES ET EFFETS À RECEVOIR

	2009	2008
Membres, candidats et étudiants	- \$	155 778 \$
Clients	50 973	62 775
Intérêts courus	29 020	40 146
	79 993 \$	258 699 \$

5. PLACEMENTS

	2009	2008
Obligations échéant entre mai 2010 et novembre 2013 dont le rendement varie entre 3,60 % et 4,75 %.		
La valeur de marché est de 1 984 162 \$ (1 934 430 \$ en 2008).	1 916 730 \$	1 839 304 \$
200 actions ordinaires, représentant 20 % des actions votantes de CGA Online Services Corporation.		
La société a été dissoute en mai 2008.	-	200
	1 916 730 \$	1 839 504 \$

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

6. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			2009	2008
Mobilier de bureau	228 736 \$	154 878 \$	73 858 \$	112 245 \$
Équipement informatique	623 006	288 608	334 398	227 818
Améliorations locatives	80 643	30 488	50 155	28 723
	932 385 \$	473 974 \$	458 411 \$	368 786 \$

7. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2009	2008
Comptes fournisseurs et frais courus	570 982 \$	787 211 \$
Dû à l'association nationale	2 129 958	1 595 788
Salaires et avantages sociaux	125 630	61 620
Taxes à la consommation	475 984	259 175
	3 302 554 \$	2 703 794 \$

8. PRODUITS REPORTÉS

	2009	2008
Cotisations perçues d'avance	2 361 738 \$	1 629 703 \$
Formation continue et autres	812 537	202 084
	3 174 275 \$	1 831 787 \$

9. GESTION DU CAPITAL

Le capital de l'Ordre comprend les actifs nets. Les objectifs de l'Ordre en ce qui a trait à la gestion de son capital sont d'assurer la continuité de l'exploitation, afin de pouvoir offrir des services à ses membres. L'Ordre gère sa structure de capital et y apporte des ajustements en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Les budgets annuels sont établis et surveillés, afin de s'assurer que le capital de l'Ordre est maintenu à un niveau satisfaisant.

10. OPÉRATIONS AVEC L'ASSOCIATION NATIONALE EXCLUES DES RÉSULTATS

Au cours de l'exercice, l'Ordre, à titre de mandataire, a perçu et versé à son association nationale les sommes suivantes :

	2009	2008
Cotisations des membres	1 907 831 \$	1 781 542 \$
Cotisations des candidats et étudiants	127 533	143 387
Inscription des candidats et étudiants	14 775	21 125
Droits et révisions d'examen	197 070	254 797
Vente de publications	101 987	115 870
Émission de permis	12 975	15 900
	2 362 171 \$	2 332 621 \$

Notes complémentaires

au 31 mars 2009

11. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'Ordre s'est engagé en vertu d'un bail se terminant le 29 février 2016 pour la location de ses locaux. Le solde de l'engagement au 31 mars 2009 s'élève à 1 525 235 \$ (1 752 320 \$ en 2008). Pour les cinq prochains exercices, les versements minimums du loyer annuel, excluant les taxes à la consommation, se répartissent comme suit :

2010 - 227 084 \$
2011 - 231 409 \$
2012 - 244 384 \$
2013 - 244 384 \$
2014 - 244 384 \$

L'Ordre a conclu une entente de recherche échéant en mars 2012. Le solde de l'engagement au 31 mars 2009 s'élève à 110 000 \$ (150 000 \$ en 2008). Les paiements minimums pour les trois prochains exercices seront de 40 000 \$ en 2010 et 2011, et de 30 000 \$ en 2012.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES DE CRÉDIT

L'Ordre n'encourt pas de risque de crédit significatif à l'égard de ses créances à recevoir. De plus, il n'encourt aucun risque de crédit à l'égard de ses autres actifs financiers.

RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT

L'Ordre bénéficie de produits d'intérêts générés par la gestion des excédents temporaires de liquidités. Étant donné que ces produits d'intérêts ne constituent qu'un revenu accessoire, les risques associés à une variation des taux d'intérêts sont minimes.

13. COMPARAISON DES ÉTATS FINANCIERS

À des fins de comparaison, la classification de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée pour se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

14. ÉVENTUALITÉS

L'Ordre fait l'objet d'une poursuite pour un montant de 178 559 \$. Étant donné que l'issue de ce litige ne peut être déterminée avec certitude au 31 mars 2009, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres.

15. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT

	2009	2008
Créances et effets à recevoir	178 706 \$	(163 373) \$
Frais payés d'avance	(113 357)	68 076
Fournisseurs et charges à payer	598 760	761 020
Produits reportés	1 342 488	(163 883)
	2 006 597 \$	501 840 \$

Renseignements complémentaires - fonds d'administration

de l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009	2008
ADMINISTRATION		
Ressources humaines	966 694 \$	828 999 \$
Frais de déplacement, colloques, congrès et représentation	56 825	77 563
Frais de bureau	108 162	118 159
Équipements et logiciels	152 470	144 795
Frais généraux	12 843	14 847
Frais d'occupation	119 005	116 545
Amortissement des immobilisations	219 091	150 528
	1 635 090 \$	1 451 436 \$
ENCADREMENT DE LA PROFESSION		
Syndic	59 932 \$	51 233 \$
Discipline	18 672	53 315
Inspection professionnelle :		
Frais directs	316 144	306 742
Quote-part des frais d'administration	13 425	12 539
	408 173 \$	423 829 \$
DIRECTION ET AFFAIRES EXTERNES		
Conseil d'administration et comité exécutif	355 998 \$	333 733 \$
Stratégie et affaires externes	202 200	302 099
	558 198 \$	635 832 \$
DÉVELOPPEMENT ET SERVICES PROFESSIONNELS		
Services aux membres :		
Frais directs	223 663 \$	164 018 \$
Quote-part des frais d'administration	106 836	99 987
Formation continue obligatoire :		
Frais directs	945 232	614 078
Quote-part des frais d'administration	84 151	70 875
Événements et autres activités	572 132	468 875
	1 932 014 \$	1 417 833 \$
RECONNAISSANCE DE FORMATION ET DÉLIVRANCE DE PERMIS		
Ressources humaines	552 198 \$	383 821 \$
Comité de la formation	6 115	7 164
Formation et examen	250 441	299 906
Promotion auprès de la relève	363 393	420 887
Quote-part des frais d'administration	46 177	44 737
	1 218 324 \$	1 156 515 \$
COMMUNICATIONS		
Ressources humaines	381 298 \$	245 329 \$
Publicité et promotion	495 960	693 888
Publications	259 379	267 892
Quote-part des frais d'administration	43 225	41 177
	1 179 862 \$	1 248 286 \$



À travers ce rapport annuel,
l'Ordre des CGA du Québec s'affirme
comme une force naturelle réfléchie,
en contrôle et d'âge mûr,
actif dans le monde des affaires
aux niveaux national et international.



Ordre des comptables généraux licenciés du Québec
500, Place d'Armes, bureau 1800
Montréal (Québec) H2Y 2W2
Téléphone : 514 861-1823
1 800 463-0163
Télécopieur : 514 861-7661
ordre@cga-quebec.org
www.cga-quebec.org